



LE MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE

engage

un gardien du patrimoine h/f/x

Pour un contrat de premier emploi à durée déterminée (Niveau D)
(poste vacant uniquement aux jeunes employés < 26 ans)

CONTEXT

En tant que musée et centre de recherche, l'AfricaMuseum est un forum d'étude et de dialogue dédié aux sociétés et à l'environnement naturel de l'Afrique au sud du Sahara. L'AfricaMuseum est un lieu de mémoire et d'historiographie se rapportant au passé colonial, mais il regarde aussi vers l'Afrique d'aujourd'hui et de demain. L'AfricaMuseum est engagé. Il veut éveiller l'intérêt et encourager l'implication sociale pour les défis d'aujourd'hui et de demain. Sur ce chemin, l'AfricaMuseum n'avance pas seul. Il s'entoure de partenaires durables, belges, européens et, surtout, africains

La vision de l'AfricaMuseum se concrétise par une gestion attentive des collections dont il a la charge. Ces collections, ainsi que la connaissance et les valeurs qui leur sont associées, il les partage largement tant à travers la recherche, les collaborations et les partenariats que par le biais des expositions, des événements et de l'éducation. Dans les relations qu'il entretient avec le public, et avec les diasporas africaines en particulier, L'AfricaMuseum veut être accessible et inclusif. En tant que forum d'étude, d'éducation et de dialogue, l'AfricaMuseum adopte une approche participative tirant vers la cocréation.

L'AfricaMuseum est à la recherche d'un gardien du patrimoine pour renforcer le service gardiennage interne.

FONCTION

En tant que gardien du patrimoine, vous effectuerez des activités de surveillance dans les espaces du musée, qu'ils soient accessibles ou non au public, afin de protéger le patrimoine, l'institution, le personnel et les visiteurs contre les dommages causés par des tiers, des incidents ou des phénomènes naturels. Ce travail inclut des services de week-end selon des horaires prédéfinis.

La fonction est soumise à la législation réglementant la sécurité privée et particulière (Loi du 02.10.2017).



Sous la direction du chef de service:

- Vous veillez à la sécurité et au bien-être des personnes (visiteurs, employés,...).
- Vous veillez également à la sécurité des œuvres, des bâtiments et des documents.
- Vous assurez le respect du règlement par les visiteurs.
- Vous gérez l'accueil et la surveillance du public, vous l'informez et l'orientez.
- Vous participez à la vérification et à la mise à jour des procédures de sécurité (incendie, incident grave, accident,...) et à leur application.
- Vous rapportez les anomalies constatées au bâtiment et aux diverses installations.
- Vous rapportez les éventuels incidents.
- Vous travaillez conformément à la législation du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière et vous vous tenez au courant d'éventuelles mises à jour.
- Vous apportez un soutien logistique lors des événements.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, vous pouvez donc être amené à effectuer d'autres tâches dans le cadre de cette fonction.

Le port d'un vêtement de surveillance et le respect des obligations légales nécessaires (carte d'identification, signe Vigilis, etc.) conformément au règlement sur la sécurité privée et particulière sont obligatoires.

PROFIL

- Vous avez moins de 26 ans et vous pouvez bénéficier d'un contrat de « premier emploi »
- Vous disposez de l'attestation de compétence générale agent de gardiennage (minimum 127 heures) et de l'attestation d'examen psychotechnique ou de l'attestation de compétence agent de gardiennage - gardien du patrimoine (72 heures) et de l'attestation d'examen psychotechnique
- Vous disposez d'un certificat de bonne vie et mœurs datant de moins de 6 mois, art.596.1,
- Vous avez une très bonne connaissance orale et écrite d'une des deux langues nationales et une connaissance correcte de l'autre langue nationale. La connaissance de l'anglais est un plus.
- Vous aimez travailler en équipe et trouvez intéressant de pouvoir collaborer avec des personnes d'origines et/ou de cultures différentes .
- Vous savez bien réagir aux situations, informations, personnes ou circonstances inattendues
- Une expérience dans une entreprise de sécurité privée ou un service de sécurité interne est un atout

Vous acceptez de:

- Vous soumettre à une enquête de sécurité du SPF Affaires intérieures
- Vous êtes prêt à travailler les week-ends et les jours fériés (à l'exception du jour de Noël et du jour de Nouvel An, nous offrons évidemment des jours de repos compensatoires).

- Être flexible en ce qui concerne le planning et les horaires de travail (travail occasionnel le soir lors des nocturnes). Toutes les heures supplémentaires effectuées peuvent être récupérées ou payées au choix.

NOUS OFFRONS

- Un contrat d'un an en tant que gardien du patrimoine (niveau D – échelle NDT2).
- Salaire minimum de départ: € 30 917,67 (salaire mensuel brut, ajusté en fonction de l'indice actuel, indemnité réglementaires non comprises).

Avantages :

- Des chèques-repas
- Assurance hospitalisation avantageuse
- Remboursement des transports en commun
- Possibilité d'obtenir une indemnité de vélo
- Avantages et offres intéressantes via Benefits@work
- Une réglementation de congés intéressante
- Un cadre de travail agréable dans un environnement de travail dynamique où l'égalité des chances et la diversité sont prises en compte
- Toutes les formations nécessaires et pertinentes

Découvrez toutes les informations et les avantages liés au travail au sein du gouvernement fédéral sur FedWeb, le portail destiné au personnel fédéral, <https://fedweb.belgium.be>

CANDIDATURE

Veillez envoyer votre CV et lettre de motivation par e-mail à HR-RH@africamuseum.be avec la référence **S/Gardien du patrimoine** avant le **14 mars 2025**

Complétez votre demande avec les documents suivants:

- Certificat d'examen psychotechnique
- Certificat général de gardiennage
- Extrait de casier judiciaire (art 596.1), datant de moins de 6 mois

Seules les demandes correspondant au profil et envoyées dans le délai prescrit seront acceptées et feront l'objet d'une réponse.

Les entretiens de sélection auront lieu le **28 mars 2025**.

Pour plus d'informations sur:

- La fonction: Henri Brans, tel 02/ 769 52 60, henri.brans@africamuseum.be
- Les conditions d'emploi: Sara Tock, tel. 02 769 54 32, sara.tock@africamuseum.be
- Le MRAC: <http://www.africamuseum.be>